



LABENNE, le

## ARRÊTÉ N° 87/2025

NATURE OCÉANE

40530 - LANDES

Email : [mairie@ville-labenne.fr](mailto:mairie@ville-labenne.fr)

Tel. 05 59 45 46 60

Site web : [www.ville-labenne.fr](http://www.ville-labenne.fr)

**Objet : Réglementation de la circulation à l'occasion du « OPEN AIR ».**

**Nous, Maire de la Commune de LABENNE,**

**Vu** le Code des Collectivité Territoriales articles L2212-1 et suivants,

**Vu** le Code de la Route et de la voirie routière,

**Vu** le Code Pénal et l'article R 610-5,

**Considérant** qu'il appartient au Maire de prescrire toutes mesures de nature préserver la sécurité publique,

### ARRÊTONS

#### Article 1:

Dans le cadre du festival « OPEN AIR BANANA » organisé les 28 et 29 juin 2025, autorisons la mise en place de l'ensemble du matériel nécessaire au théâtre de Verdure.

#### Article 2:

L'ensemble du lieu indiqué à l'article 1, est mis à l'entière disposition des organisateurs du festival. La circulation ainsi que le stationnement des véhicules seront interdites (à l'exception des services, agents municipaux, organisateurs et des riverains) rue des Jardins du Bourg du Vendredi 27 juin 2025 à 18h00 au Lundi 30 juin 2025 à 12h00.

#### Article 3:

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Capbreton.
- Monsieur le Responsable des Services Techniques.
- Monsieur le Responsable de La Police Municipale de Labenne.
- [Bureau.enjoypromotion@gmail.com](mailto:Bureau.enjoypromotion@gmail.com)

**Fait Labenne le 16 juin 2025**

**La Maire,**

**Stéphanie CHESSOUX**

